

12 juillet 2021 au 30 juillet 2021 - Session 2 de jour

Les cours d'été 2021, au Cégep de Trois-Rivières, seront tous dispensés en formule bimodale. C'est-à-dire qu'il y aura, pour le même cours, des étudiants à distance (synchrone) et des étudiants en présence en classe au même moment. Les étudiants qui souhaitent bénéficier de la formule en présentiel doivent aviser le bureau du registraire à registraire@cegepr.qc.ca au moment de l'inscription. Le nombre de places est limité. Votre choix sera le même pour toute la session d'été. Prenez note que le collège se réserve le droit de modifier les préférences dans le cas où le nombre d'étudiants en présence ne respecterait (au singulier) pas les règles sanitaires en vigueur à ce moment. Les besoins particuliers d'apprentissages des étudiants seront aussi pris en considération.

No du cours	Titre du cours	Préalables	Nombre d'heures	Coûts	Dates	Horaires	Max	Gpe	Local Classe bimodale	Annulation	Recensement
203-NYB-05	Électricité et magnétisme	PA 203-NYA-05 et PR 201-NYB-05	75 h	165 \$	12 juillet au 30 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30 12 h 30 à 14 h 30	32	855	SA-2090	14 juillet 2021	15 juillet au 23 juillet
340-HJD-RI	Éthique (prog. Techniques)	PA 340-101-MQ	45 h	105 \$	12 juillet au 30 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 11 h 30	38	855	HC-2165	14 juillet 2021	15 juillet au 23 juillet
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	60 h	135 \$	12 juillet au 30 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30	38	855	HC-2170	14 juillet 2021	15 juillet au 23 juillet
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	60 h	135 \$	12 juillet au 30 juillet	lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30	38	856	HC-2175	14 juillet 2021	15 juillet au 23 juillet

Cours de 45 heures : 12 juillet au 30 juillet 2021

Cours de 60 heures : 12 juillet au 30 juillet 2021

Cours de 75 heures : 12 juillet au 30 juillet 2021

PROCÉDURES D'ANNULATION D'INSCRIPTION

L'étudiant désirant ANNULER SON COURS, sans que la mention « ÉCHEC » n'apparaisse sur son bulletin, devra communiquer avec le bureau du registraire à l'adresse :

Cours de jour :

Tous : au plus tard le 14 juillet 2021

Recensement : 15 juillet 2021

Ces mêmes délais sont à respecter pour une demande de remboursement. Les frais de 15 \$ ne sont pas remboursables, et ce, en aucun cas (incluant les échecs aux préalables). **À noter que les demandes de remboursements se feront à l'automne 2021.**